

## Patrimoine mondial de l'UNESCO L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite que le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), organisation consultative pour l'UNESCO, recommande l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de « l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne ».

Cette candidature, présentée au titre des biens culturels, est le fruit d'un travail et d'une coopération internationale engagés depuis de longues années. C'est une candidature transnationale qui réunit sept États parties à la Convention du patrimoine mondial (Allemagne, Argentine, Belgique, France, Inde, Japon, Suisse) et portée par la France.

Elle est constituée d'une série de 17 éléments construits par Le Corbusier à travers le monde. Il s'agit, par cette candidature, de valoriser une œuvre majeure, jalon du Mouvement moderne et fondamentale de par son influence sur la pratique de l'architecture et de la standardisation. La particularité de cette candidature tient à sa dimension internationale pour cette série d'œuvres construites sur trois continents. Parmi les œuvres marquantes en France, Le Corbusier signe notamment la Cité Radieuse, le Couvent de la Tourette, la Chapelle de Ronchamp, la Villa Savoye ou encore le site de Firminy.

La ministre remercie le Conseil international des monuments et des sites pour la qualité de son évaluation. Cette candidature sera examinée par le Comité du patrimoine mondial, lors de sa 40<sup>ème</sup> session qui se tiendra à Istanbul (Turquie) du 10 au 20 juillet 2016.

Comme le recommande ce conseil, la France soutiendra devant le Comité du patrimoine mondial l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial. Elle tiendra compte des recommandations formulées dans cette évaluation.



### Contact

Ministère de la Culture et de la  
Communication  
Délégation à l'information et à la  
communication  
Service de presse  
01 40 15 83 08  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)